



RÉSEAU NATIONAL DE
SURVEILLANCE JEVI

L'AILANTE DU JAPON



Espèces
Exotiques
Envahissantes



FREDON
CENTRE-VAL DE LOIRE



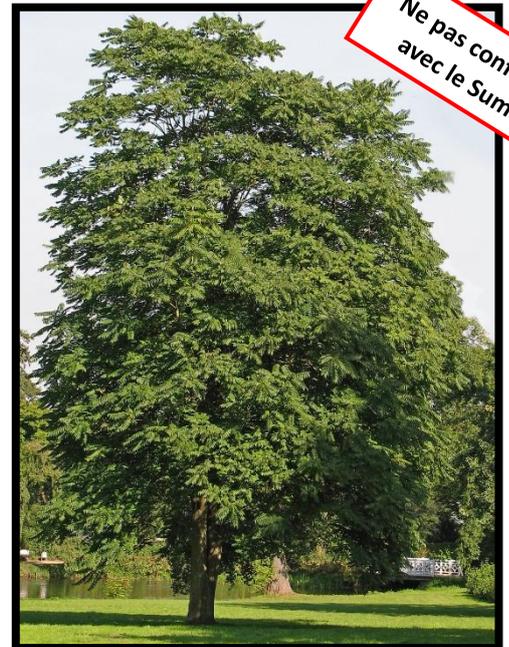
L'Ailante du Japon est une essence originaire du **Sud de la Chine**. Elle est introduite sur le territoire européen par le père Pierre d'Incarville en **1743**. Il faudra attendre 1786 avant que l'espèce soit décrite et classée dans le groupe *Ailanthus* créé pour l'occasion. Utilisée pour la production de soie jusqu'au XIXe siècle, c'est en tant que **plante ornementale** que l'Ailante est le plus apprécié. Bien que reconnue comme **Espèce Exotique Envahissante**, elle est encore commercialisée sur le territoire français.

○ Description



Pouvant atteindre **20 à 25 mètres de haut**, l'Ailante possède un tronc droit couvert d'une écorce grise et lisse. Les feuilles sont vertes foncées sur le limbe supérieur et vertes claires sur le limbe inférieur. Elles se composent de **6 à 12 paires de folioles** (petites feuilles). La **floraison** a lieu de mai à juillet, période pendant laquelle on observe des fleurs blanchâtres organisées en grappes. Les fruits sont des **samares** (similaire aux fruits de l'Erable) de 3 à 4 cm. Ils se forment entre juillet et octobre et peuvent passer l'hiver sur l'arbre.

L'arbre se reproduit de **deux façons**, par production de semences ou par **drageonnement**. Dans le premier cas, la fleur fécondée se transforme en fruit ; en se détachant de l'arbre celui-ci peut parcourir **plusieurs dizaines de mètres** et former un nouvel individu. La deuxième stratégie de l'Ailante consiste en la formation de drageons (stolons souterrains). Il s'agit de racines capables de **régénérer un clone** (individu génétiquement identique).



Ne pas confondre
avec le Sumac



Feuilles composées de
folioles



Fleurs blanchâtres en
grappes



Fruits
(samares)

○ Menaces !

L'Ailante présente un **risque écologique majeur**. En effet, c'est une espèce dite **pionnière** : elle fait partie des premières espèces à **recoloniser un milieu** après une catastrophe (incendie, inondation, ...), **occupant ainsi la majorité de l'espace disponible**. L'essence s'adapte à des **milieux très variés** et est donc **très compétitive**. Les autres espèces ont ainsi plus de mal à s'installer, ce qui aboutit à une **perte de biodiversité** importante allant jusqu'à **-23%**.

La prolifération de cette essence entraîne un **risque économique**. En forêt, la **croissance rapide** des jeunes plants permet d'atteindre la canopée (couche supérieure des arbres), l'arbre a alors accès à la lumière et **prolifère librement**. Aux États-Unis, l'Ailante perturbe ainsi la production sylvicole en **concurrent la régénération forestière**. L'arbre est aussi responsable de **dégâts sur les infrastructures urbaines** (routes, immeubles, fondations).

Le pollen de l'Ailante pourrait être à l'origine de **réactions allergiques**. L'espèce est considérée comme une **cause émergente d'allergies respiratoires** aux États-Unis, en Italie et en Iran.

Ne pas planter d'Ailante du Japon dans les jardins !

○ Méthodes de lutte



Méthode physique

Arrachage (jeunes plants)
Coupe
Cerclage (fin printemps)
Feu



Repousses nombreuses
A utiliser en première approche



Méthode biologique

Pâturage (faible
appétence)
Lutte biologique (inconnue
à ce jour)



Peu efficace



Méthode chimique

Traitements herbicides :
glyphosate, sulfosate,
triclopyr (juin à août)



Impact environnemental fort
Très réglementé



Prévention

Surveillance de la
prolifération
Interdiction à la vente



Travail de fond très
efficace

Crédits photos : Darkone, Karduelis, H. Zell – Wikimedia – https://commons.wikimedia.org/wiki/Ailanthus_altissima

*Sources de l'article : P. Collin & Y. Dumas (2010) : *Que savons-nous de l'ailante (Ailanthus altissima (Miller) Swingle)* ? F. Moussafi et al., (2016) : *Immunoproteomics of tree of heaven (Ailanthus altissima) pollen allergens**

Rédaction : Gautier Hoellard (Fredon CVL)